



Jean-Pierre Bove
Avocat
FCAE

**TARIFS DES
FORMATIONS "INTER"
2023 ORGANISMES
PUBLICS ET
ASSOCIATIONS
EN VISIOCONFERENCE**

FORMATION INTER SUR UNE DEMI-JOURNEE EN VISIOCONFERENCE		Prix par personne en € Net (*)
Coût pour le premier participant d'un organisme	Tarifs dégressifs:	325
Coût pour le second participant d'un même organisme	moins 10%	290
Coût pour le troisième participant d'un même organisme et les suivants	moins 20%	260

FORMATION INTER SUR UNE JOURNEE EN VISIOCONFERENCE		Prix par personne en € Net (*)
Coût pour le premier participant d'un organisme	Tarifs dégressifs:	470
Coût pour le second participant d'un même organisme	moins 10%	420
Coût pour le troisième participant d'un même organisme et les suivants	moins 20%	375

FORMATION INTER SUR DEUX JOURNEES CONSECUTIVES CONSECUTIVES EN VISIOCONFERENCE		Prix par personne en € Net (*)
Coût pour le premier participant d'un organisme	Tarifs dégressifs:	840
Coût pour le second participant d'un même organisme	moins 10%	755
Coût pour le troisième participant d'un même organisme et les suivants	moins 20%	670

(*) Les prix sont nets ; l'EIRL Jean-Pierre Bove Avocat FCAE est exonérée de TVA pour ses activités de formation (art. 261.4.4 CGI)

LES TARIFS COMPRENNENT:

La participation à la formation de chaque stagiaire Les documents de séance et le suivi de formation

HORAIRES DES FORMATIONS:

Formation d'une demi-journée (matinée) : accueil 9 h 30 - début de la visio 10 h - fin de session 12 h 30

Formation d'une demi-journée (après-midi) : accueil 14 h 00 - début de la visio 14 h 30 - fin de session 17 h

Formation d'une journée : accueil 9 h 30 - début de la visio 10 h - déjeuner 12 h 30 reprise 14 h - clôture 16 h 30

LOGICIELS DE VISIOCONFERENCE : ZOOM ou autre application (précisé lors de chaque convocation)

CONDITIONS D'INSCRIPTION:

Les inscriptions sont enregistrées dès réception par mail du formulaire d'inscription renseigné et signé

téléchargeable sur internet à l'adresse suivante: <https://www.fcae.eu/calendrier-des-formations>

Pour tout renseignement sur les formations :
par téléphone: 06.50.31.38.98 et par mail: CONTACT@fcae.eu

Avocat au Barreau de Paris - N° de Toque D1717

EIRL Jean-Pierre Bove Avocat FCAE - 18 rue Voltaire 75011 Paris

Organisme de Formation enregistré auprès de la Préfecture de région Ile de France sous le n° 11 75 50594 75



FCAE

EIRL Jean-Pierre Bove Avocat, FCAE

EIRL N° U7503T169980

- CODE APE : activité principale : 6910Z - activité secondaire : 8559A

- SIREN : 519687412

- SIRET : 51968741200014

Avocat au Barreau de Paris – CNBF n°123178 – N° de Toque D1717

Organisme de Formation enregistré auprès de la Préfecture de région Ile de France sous le n° 11 75 50594 75

Adresse :

18 rue Voltaire

75011 Paris

Téléphone : 06-52-05-19-70 / 06-50-29-92-82

Mail : jbove@fcae.eu / contact@fcae.eu

Exonéré de TVA au titre des articles 261-4-4 et 293 B du Code Général des Impôts

RIB

**CREDIT AGRICOLE
DE PARIS ET D'ILE-DE-FRANCE**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	18206	00185	65077612283	66
IBAN ETRANGER	FR76 1820 6001 8565 0776 1228 366			BIC AGRIFRPP882
Domiciliation	Nom et adresse du titulaire			
PARIS RICHARD LEN(00185)	MONSIEUR BOVE JEAN-PIERRE AVOCAT FCAE			
Tél : 0155288340	18 RUE VOLTAIRE 75011 PARIS			

INTERNET :
www.ca-paris.fr *

INTERNET MOBILE :
m.ca-paris.fr *

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Île-de-France société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit
Siège social : 28 quai de la Rapée
75012 Paris - 775 968 815 RCS PARIS - code APE 6419 Z
Société de courtage d'assurances, immatriculée sous le n° 07 008 015 au Registre de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances)
Téléphone 04 73 30 57 00 - Télécopie 04 73 30 57 41 - Télex 392 721

* Frais de communication facturés par votre opérateur télécom